



Info **BIÉVÈNE**

Magazine communal décembre 2025



E.R.: Collège des Bourgmestre et Echevins, Place 10, 1547 Biévène



ÉDITORIAL



« Ensemble,
faisons de
notre
commune un
lieu où il fait
bon vivre ! »

Chers concitoyens,

Alors que l'année tourne lentement sa dernière page, le mois de décembre nous invite à faire une pause. C'est le moment de regarder en arrière sur ce qui s'est passé, mais aussi d'envisager ce qui nous attend. Un temps de lumière dans l'obscurité, de rapprochement et d'attention les uns envers les autres.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements et défis pour beaucoup d'entre nous. Le monde qui nous entoure évolue plus vite que jamais : transformations sociales profondes, inquiétudes liées au climat et à la paix, mais aussi un besoin croissant de stabilité et de solidarité.

Heureusement, nous voyons partout autour de nous des citoyens qui s'engagent pour leur quartier, des bénévoles qui tendent la main et des associations qui apportent couleur et vitalité à notre communauté. Toutes ces petites et grandes initiatives forment ensemble le cœur chaleureux de notre commune.

Le mois de décembre nous rappelle que la connexion commence par l'attention. Il suffit parfois d'écouter et de parler à un voisin, de donner un signe de la main ou simplement de partager un sourire. Ce sont ces petits gestes qui éclairent un monde qui peut parfois paraître sombre.

Au nom de l'administration communale, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour les efforts, l'engagement et l'énergie positive que vous apportez à notre communauté. Ensemble, continuons à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre !

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.
Que 2026 nous apporte santé, paix et espoir.
Commençons cette nouvelle année avec confiance les uns envers les autres et en ce que nous pouvons accomplir ensemble.

Bonne lecture !

Cordialement,
Kristof CATTIE
Votre bourgmestre





COMMUNICATIONS COMMUNALES

Préparez-vous ensemble et élaborez un plan d'urgence à la maison !

Une inondation, un incendie ou une panne d'électricité... Il existe de nombreuses situations d'urgence susceptibles de survenir chez vous. Dans les premières heures d'une crise, il est possible que vous deviez vous débrouiller seul pendant un certain temps. Les services de secours interviendront aussi rapidement que possible, mais ils doivent établir des priorités. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir un plan d'urgence à l'avance.

Le Centre de Crise National a développé un modèle simple et facile à compléter, qui vous aide à rassembler toutes les informations essentielles dans un seul document.

Le plan d'urgence vous aide à réfléchir à l'avance à des questions essentielles telles que :

- Quels sont les numéros d'urgence et les numéros importants des services essentiels (gaz, électricité, eau...) ?
- Quelle connaissance, quel ami ou quel membre de votre famille pouvez-vous contacter en premier en cas d'urgence ?
- Où se trouvent les compteurs de gaz, d'eau et d'électricité dans votre habitation ?
- Par quel chemin pouvez-vous quitter votre domicile si la porte d'entrée est bloquée ?
- Qui, dans votre famille ou votre quartier, a besoin d'une aide supplémentaire ?
- Et que prévoyez-vous pour vos animaux domestiques ?

En y réfléchissant à l'avance et en prenant des dispositions avec votre famille ou vos colocataires, vous serez en mesure de réagir rapidement et efficacement en cas d'incident.



Vous pouvez télécharger un modèle standard sur le site de la commune et établir votre propre **plan d'urgence**.
www.bever-bievène.be/fr/securite/securite/plan-durgence

RÉNOVATION DU CENTRE DU VILLAGE

L'administration communale a été informé par l'Agence 'Wegen en Verkeer' que le projet de reconstruction de la N263 n'a pas été intégré dans le Programme d'Investissements pour les Travaux Publics et la Mobilité du ministre De Ridder. Les projets non retenus pourront toutefois être réexaminés à l'avenir, en fonction des ressources disponibles.

Par conséquent, la rénovation du centre de Biévène ne pourra pas être réalisée au cours de cette législature.

L'administration communale le regrette profondément et prévoit, dans le plan pluriannuel, de réaliser une amélioration limitée du centre du village sous sa propre gestion.



Comptes annuels 2024 : Commune et CPAS

Comptes annuels 2024

Résultat budgétaire
Résultat budgétaire cumulé

Commune et CPAS

- 27.760 €
3.550.355 €



Frais d'exploitation 2024 : 6.673.976 €

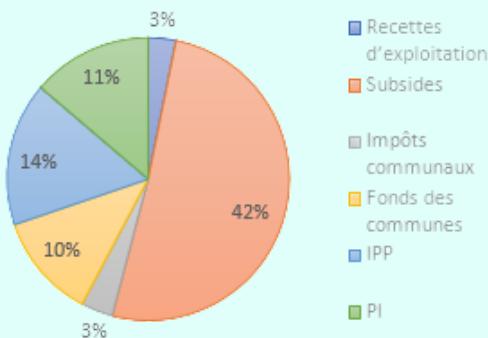
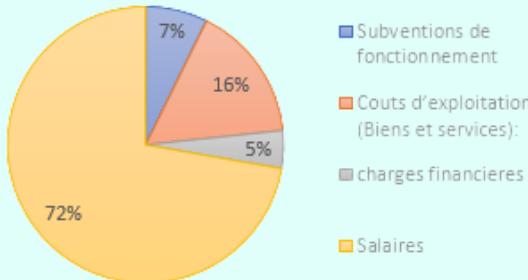
Subventions de fonctionnement :

- Police : 272.015 €
- Pompiers : 159.838 €
- Fabriques d'église : 37.607 €
- Welzijnskoepel : 24.926 €

Coûts d'exploitation (biens et services) :

- Enseignement : 275.075 €
- Déchets : 130.130 €
- CPAS : 114.572 €
- Informatique : 170.115 €

Salaires: 4.902.862 €



Recettes d'exploitation 2024 : 7.859.416 €

Recettes d'exploitation : 206.310,75 €
Subsides : 3.311.353,86 €
Impôts communaux : 236.637,92 €
Fonds des communes : 782.798,28 €
Centimes additionnels de l'impôt des personnes physiques (IPP) : 1.069.979,03 €
Centimes additionnels au précompte immobilier (PI) : 895.291,09 €



Frais d'investissements de la commune et du CPAS en 2024

Travaux d'entretien de voiries : 33.903€
Travaux des bâtiments d'école de Kerkhove 14 : 100.484€
Construction de l'école de Bois d'Acren 133 : 2.151.557€

Recettes d'investissements de la commune et du CPAS en 2024

Subventions du Plattelandsfonds et subsides de AGION pour les travaux de construction de l'école de Bois d'Acren 133 : 1.345.911 €

Tous les documents financiers sont disponibles sur :

<https://www.bever-bievène.be/fr/propos-de-bievène/administration/les-plans-pluriannuels-et-états-financiers>

Vous prévoyez un voyage à Londres ?

Demandez votre autorisation de voyage électronique



Vous voyagez vers le Royaume-Uni ? Demandez votre passeport et votre autorisation de voyage électronique à temps

Vous voyagez vers le Royaume-Uni ? N'oubliez pas que, depuis le 2 avril 2025, vous avez besoin, en plus d'un passeport international, d'une autorisation de voyage électronique.

La demande doit se faire via le site du gouvernement britannique

www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta#apply-for-an-eta.

L'autorisation de voyage, liée au passeport avec lequel vous vous rendez au Royaume-Uni, coûte 12,37 € et est valable pendant deux ans. La demande est traitée en maximum trois jours.



Fonds Social Chauffage

Droit à une allocation de chauffage ?

Le Fonds Social Chauffage intervient toute l'année dans le paiement de la facture de chauffage des personnes en situation difficile.

Vous vous chauffez au mazout, au gaz propane en vrac ou au pétrole, et vous appartenez à l'une des catégories ci-dessous ? Vous avez alors probablement droit à une intervention.

• CATÉGORIE 1

Personnes ayant droit à l'intervention majorée de l'assurance maladie et invalidité.

• CATÉGORIE 2

Personnes disposant de revenus limités.

• CATÉGORIE 3

Personnes confrontées à des problèmes d'endettement et bénéficiant d'un règlement collectif de dettes.

Pensez-vous avoir droit à une allocation de chauffage ?

Veuillez contacter le Service Social du CPAS dans les 60 jours suivant la livraison du carburant.

Quels documents apporter ?

Une copie de votre facture de livraison, votre carte d'identité, votre numéro de compte bancaire ainsi que tout justificatif de revenus.



Service Social

054 51 70 71

054 51 70 75



SERVICE DE PETITS TRAVAUX

nouveau règlement à partir du 01/01/2026

NEW

Le service des petits travaux du CPAS est à la disposition des citoyens qui, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de leur âge, ne sont plus en mesure d'effectuer eux-mêmes de petits travaux à l'intérieur de leur domicile ou aux alentours, que ce soit temporairement ou de manière durable.

Conditions pour bénéficier du service des petits travaux du CPAS :

- Séniors à partir de **67 ans**, le plus jeune membre domicilié du ménage devant avoir au moins 60 ans
- PMR (**invalidité d'au moins 66 %**, sur base du certificat)
- Personnes **temporairement** malades (sur avis du service social, sur présentation d'un certificat médical)
- Clients du CPAS (sur avis du service social)

Et être inscrit au registre de la population de la commune de Biévène.

Les **tâches suivantes** sont éligibles :

- entretien de la pelouse
- entretien général du jardin : désherbage, petite taille, effeuillage, taille des haies
- transport des déchets vers le parc de recyclage
- petits travaux d'entretien, petits travaux de réparation sans expertise technique ni outils spécialisés

Première inscription via
le Service Social
du CPAS



054 51 70 71
054 51 70 75

Tâches interdites :

- effectuer des réparations à une hauteur supérieure à 2,5 mètres
- toutes les réparations sur les immeubles locatifs qui sont à la charge du propriétaire
- travaux dangereux ou pour lesquels l'ouvrier communal n'est pas équipé ou formé
- nettoyage des greniers, garages et zones de stockage
- réparation des éléments chauffants
- création d'un jardin
- construction de nouveaux sentiers ou terrasses
- travail dans un espace confiné



15 €/h jusqu'à 16h/mois

22 €/h si plus de 16h/mois

(ce tarif majoré s'applique dès la 1ère heure de travail)

Vous pouvez retrouver le règlement sur le site web communal.

Dans '**tWinkeltje**', une initiative de l'asbl Voedselhulp Pajottenland, des bénévoles offrent chaque semaine des produits alimentaires aux personnes qui y ont droit.

Qu'est-ce que 'tWinkeltje' ?

Il ne s'agit pas d'un magasin ordinaire, mais d'un lieu chaleureux et discret où les personnes disposant d'un budget limité peuvent récupérer gratuitement des produits de première nécessité. Les produits sont collectés via l'aide alimentaire européenne, la Banque alimentaire du Brabant, les commerçants locaux, les supermarchés...

'tWinkeltje'
prendre soin
les uns des
autres



Pour qui ?

Vous pouvez accéder au 'tWinkeltje' si vous remplissez certaines conditions de revenus. L'assistante sociale du CPAS de Biévène se fera un plaisir de vous aider à déterminer si vous êtes éligible. Après approbation, vous recevrez un billet d'entrée qui vous donnera accès à 'tWinkeltje'.

Pourquoi s'y rendre ?

'tWinkeltje' est là pour ceux qui en ont besoin. Tout le monde peut parfois se retrouver dans des moments difficiles. Il n'y a pas de raison d'avoir honte.

Veillons ensemble à ce que personne ne soit privé d'une alimentation saine.





GARDERIE PÉRISCOLAIRE 't STERRETJE



Les enfants ont pu profiter de chouettes **vacances d'été**, pleines d'ateliers d'artisanat et de jeux amusants.

Une période passionnante a commencé à la **rentrée scolaire**, car elle nous a apporté quelques changements dans le fonctionnement de la garderie. Pour les tout-petits et les enfants de la première primaire, la garde s'effectue désormais dans le nouveau bâtiment scolaire à Bois d'Acren 133. Depuis le 1er septembre, nous nous occupons de l'étude à l'école du centre de 16h à 16h30. Nos accompagnateurs ont relevé le défi avec un sentiment positif et nous avons désormais trouvé une nouvelle routine.

À la fin des **vacances de Toussaint**, nous avons célébré Halloween. Les petites bestioles et les monstres effrayants n'y manquaient pas !



Pendant les **vacances de Noël**, la garderie ne sera **ouverte** que les **22, 23 et 24 décembre**. N'oubliez pas de vous inscrire, car le nombre de places est limité. Le 24 décembre, nous fermons à 16h pour profiter de moments conviviaux en famille.

Ensuite, une petite pause s'impose. Le lundi 5 janvier 2026 nous accueillerons à nouveau les enfants à bras ouverts.

Toute l'équipe de la garderie Sterretje vous souhaite une belle fin d'année et une nouvelle année fantastique !





ENSEIGNEMENT



Une nouvelle rentrée dans une nouvelle école

La **rentrée scolaire** a été particulièrement spéciale pour nos tout-petits et nos élèves de première primaire, car ils ont pu entrer dans le nouveau complexe scolaire de Bois d'Acren le premier jour de la rentrée des classes.

Les travaux de construction du nouveau complexe scolaire de la succursale de Bois d'Acren ont commencé début 2024. Grâce à l'expertise et au dévouement de l'équipe de construction et des partenaires impliqués, tout était prêt juste à temps pour la rentrée scolaire. La nouvelle école crée un environnement d'apprentissage moderne et inspirant sous la forme d'un « village éducatif » qui s'intègre parfaitement au caractère rural de Bois d'Acren.

Nous souhaitons à tous les élèves une année scolaire merveilleuse et éducative !

Intégration des espaces intérieurs et extérieurs

- Chaque classe a reçu sa propre petite terrasse.
- La cour de récréation est conçue comme un environnement de jeu dynamique, stimulant et vert.
- Les formes organiques et les dénivélés du pavage extérieur créent une atmosphère vivante et ludique qui invite les élèves à s'ébattre.
- La surface en caoutchouc assure un atterrissage en douceur en cas de chutes occasionnelles.
- Des espaces couverts, également conçus comme des maisons, offrent un abri les jours de pluie et servent de couloirs de liaison entre les différentes parties de l'école.



© Haviland



Préinscriptions et inscriptions 2026 - 2027

pour **TOUS** les enfants nés

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024
et avant



Procédure

Phase 1 : période de préinscription

Vous pouvez préinscrire de nouveaux élèves du 24 février 2026 au 17 mars 2026 via

<https://sites.google.com/akcentbever.be/aanmelden>

Attention : la préinscription ne garantit pas une place disponible. Un classement sera établi en fonction des préinscriptions.

Phase 2 : classement

Les parents recevront un email avec le classement favorable ou défavorable de leur enfant au plus tard le 24 avril 2026.

Phase 3 : période d'inscription

Les enfants classés favorablement peuvent s'inscrire définitivement entre le 27 avril et le 12 mai 2026.

La période d'inscription libre

À partir du 21 mai à 9h, vous pourrez vous inscrire librement tant que la capacité maximale de 46 enfants par année de naissance ou 50 élèves par degré n'est pas atteinte.

Pour les classes complètes, vous pouvez prendre contact pour une place sur la liste d'attente.

Questions ?

Contactez la direction via directie@akcentbever.be

Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour visiter l'école, ou pour obtenir plus d'informations, vous pouvez prendre rendez-vous via <http://afspraak.akcentbever.be>

CONSEIL

vous pouvez calculer la date d'entrée spécifique via le site web suivant :

<https://data-onderwijs.vlaanderen.be/instadatum/>



ACADEMIE KUNSTPAREL

Contactez-nous via bever@kunstparel.be
www.pajottegem.be/KunstParel



Une nouvelle année scolaire pleine d'art et de son !

Les portes de l'Académie KunstParel se sont à nouveau ouvertes en septembre et on avait l'impression de rentrer à la maison. Nos ateliers et salles de classe débordent à nouveau d'énergie, d'idées et de créativité. Notre **équipe pédagogique**, un groupe soudé d'artistes et d'encadrants passionnés, avait hâte d'écrire un nouveau chapitre avec les élèves. Sur la photo, il n'y a que des sourires : un groupe varié qui respire la musique, les paroles, la danse et l'art visuel !

Avec plus d'un millier d'étudiants répartis dans tous les départements, De KunstParel continue de croître et de prospérer. De plus en plus de jeunes talents trouvent également leur chemin vers notre académie de Biévène : cette année, **36 élèves** y suivent des cours avec beaucoup d'enthousiasme. Belle preuve que l'étincelle créative brûle vivement dans notre commune !

La rentrée a été placée sous le signe des rencontres, des sons et des couleurs. Lors de la journée portes ouvertes, du mois des amis et de la première série de cours, nos élèves ont redécouvert à quel point il est amusant de créer, de faire de la musique et d'expérimenter ensemble.

Nous attendons déjà avec impatience ce qui nous attend : concerts, spectacles, performances et expositions, des moments où nos perles pourront briller. Parce que chez De KunstParel, nous pensons que chaque élève a son propre éclat. Et nous aimons les montrer, à Biévène et bien au-delà.

Notez d'ores et déjà dans votre agenda :

- Concert du Nouvel An : un exemple de nos propres professeurs - dimanche 11/1 @De Cam Gooik
- Performance des élèves avec nos étudiants de Biévène - dimanche 1/2 @Baljuwhuis Galmaarden
- Concert de guitare - lundi 4/5 @Église Bois d'Acren
- Remise des prix - mardi 23/6 @Église Bois d'Acren : Bienvenue à tous !

Pour toutes nos activités : que vous soyez élève, que vous connaissez un étudiant ou que vous souhaitiez simplement vous impliquer : Bienvenue à tous !



Plus d'infos :

<https://www.pajottegem.be/kunstparel>

Contactez-nous via bever@kunstparel.be, au numéro **054 59 78 71**

*Vous ne voulez rien manquer ?
Pour des mises à jour, des
événements et des anecdotes
amusants, suivez-nous sur
Facebook !*

Kunstacademie KunstParel





ENVIRONNEMENT

Par une journée étouffante, il n'y a rien de mieux que la fraîcheur sous un arbre. Placez un parasol et un arbre l'un à côté de l'autre... et vous sentirez immédiatement la différence. Il fait jusqu'à 7 degrés de moins sous l'arbre ! Cela est principalement dû à l'ombre que l'arbre fournit localement, mais aussi au fait que les arbres refroidissent activement l'air dans l'environnement.

Mais les arbres font bien plus. Ils apportent vie et couleur à votre jardin en toute saison. Les oiseaux y nichent, se nourrissent de baies et de graines, et les insectes y trouvent du pollen et du nectar. Les arbres contribuent également au climat, car ils stockent le carbone du CO₂ et retiennent l'eau.

Quel arbre choisir ?

Tous les arbres ne conviennent pas à tous les jardins. Vous disposez de peu d'espace ? Choisissez alors un arbre ornemental plus petit ou une forme d'arbuste. Vous avez plus d'espace ? Les arbres haute tige ou les noyers sont idéaux.

LE MEILLEUR AIRCO ?
UN ARBRE !



VLAAMS-
BRABANT



Comment planter un arbre ?

Planter un arbre est plus facile qu'on ne le pense. La meilleure période pour planter un arbre se situe entre la mi-novembre et la fin mars, lorsque l'arbre est en repos végétatif.

- Choisissez un endroit approprié avec suffisamment de lumière et d'espace.
- Creusez un grand trou de plantation, au moins deux fois plus large que la motte mais pas beaucoup plus profond que celle-ci.
- Remplissez le trou avec de la terre et du compost, puis tassez doucement.
- Fixez solidement l'arbre avec un tuteur.
- Prévoyez suffisamment d'eau pendant les périodes sèches, surtout les deux premières années.

Entretien : donnez un bon départ à votre arbre

Les premières années sont cruciales.

PLUS D' INFOS ?

- Une couche de paillis (litrière de feuilles, copeaux de bois, etc.) retient l'humidité et nourrit le sol.
- Taillez les branches croisées et cassées dans la couronne.
- Arrosez pendant les longues périodes sèches.
- Vérifiez régulièrement les tuteurs et les attaches des arbres et retirez-les après 3 à 5 ans maximum.



www.vlaamsbrabant.be/planteenboom



LÉGISLATION

Selon le Code civil, vous êtes tenu de couper à temps les branches qui dépassent la limite de la propriété ou d'enlever les racines qui poussent. Cela s'applique non seulement aux domaines privés, mais également aux domaines publics.

Il ne faut pas oublier les voies lentes, car pour de nombreux randonneurs, les branches qui dépassent provoquent une certaine frustration lorsqu'elles bloquent le sentier.

Vous devez également (faire) enlever les arbres morts ou malades.

LA PESTE DES DÉCHETS SAUVAGES

Les déchets sauvages sont l'une des manifestations les plus visibles de la pollution environnementale en Flandre, y compris à Biévène. Ces déchets polluent le paysage et nuisent à la nature et à l'agriculture. Le verre ou les canettes peuvent également être dangereux pour les animaux et/ou les enfants qui jouent.

Les déchets se fragmentent ensuite en microplastiques, entrent dans la chaîne alimentaire et posent ainsi un problème pour notre santé publique. De plus, la collecte des déchets sauvages coûte beaucoup d'argent à la commune.

Nous retrouvons encore beaucoup trop de déchets sauvages dans notre commune, malgré le risque d'une amende en cas d'infraction.

L'administration communale appelle tous les citoyens à ne pas laisser de déchets dans la nature. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons garder notre village sain, sûr et propre !



La récolte
sur seulement
1500 mètres de
routes biévènoises

Merci aux bénévoles

Parcs à conteneurs IPALLE

L'administration communale de BIÉVÈNE a conclu un accord avec l'intercommunale wallonne IPALLE afin que les citoyens de BIÉVÈNE aient accès aux parcs à conteneurs de Silly, Lessines et Enghien.

Les habitants de Biévène ont toutefois besoin d'un badge d'accès, qui doit être demandé et payé dans les parcs à conteneurs concernés.

- 7850 ENGHIEU – Rue du Commerce 1
Tél. : 02/395.87.65
- 7860 LESSINES – Avenue de Prairie 1
Tél. : 068/33.93.79
- 7830 SILLY – Chemin Dugnolle
Tél. : 068/55.22.50

Plus d'infos : www.ipalle.be

Subside de 25 € à 50 €

Pour vous encourager à encore mieux trier vos déchets, la commune rembourse, à partir du 1er janvier 2026, **50 €** à chaque habitant qui soumet à la commune la preuve de paiement de ce badge d'accès pour l'année correspondante.

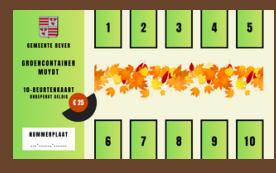
**Cartes pour 10 visites au conteneur vert
à partir du 1er janvier 2026**

À partir du 1er janvier 2026, en tant qu'habitant de Biévène, vous aurez besoin d'une carte pour 10 visites au conteneur vert à Muydt.

Caractéristiques de cette carte :

- 1.prix = 25 €
- 2.durée de validité illimitée
- 3.mention de la plaque d'immatriculation de la voiture

Cette carte est disponible au guichet communal pendant les heures d'ouverture.





SENIORS

Actif, Libre & Connecté Ensemble, faisons du vieillissement un atout !

Président Conseil des Seniors Biévène : Nick Beké



Le Conseil des Seniors de Biévène est le point de contact et la voix de toutes les personnes de 50 ans et plus de notre commune. Nous nous engageons à faire de Biévène un lieu chaleureux où chaque senior peut rester actif, autonome et impliqué.

Que faisons-nous ?



Actif & sain

Participez au mouvement à Biévène ! Promenades, activités sportives légères et initiatives pour le bien-être.

Numérique & autonome

Grâce à nos «digibuddies», nos ateliers et notre aide personnalisée, nous soutenons l'autonomie numérique.

Connecté

Dimanches libres, « Les jeunes apprennent aux aînés – les aînés apprennent aux jeunes » : nous créons des liens entre les générations.

Logement & soins

Nous partageons des informations sur les logements adaptés, l'habitat groupé ou solidaire. L'objectif : permettre aux aînés de rester chez eux, en sécurité, confortablement et de manière autonome.

Participation aux décisions

Le Conseil des Seniors est un véritable partenaire dans les politiques locales. Nous écoutons, relayons les besoins et donnons des avis.

Notre force ? Votre expérience !



L'expérience compte. Chez nous, chacun choisit comment contribuer : en réfléchissant, en agissant ou simplement en étant présent.

Participer, c'est renforcer Biévène.

Rejoignez le Conseil des Seniors !



Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez vous engager pour les autres à Biévène ? Rejoignez le Conseil des Seniors !

Avec la commune, les associations, les écoles, les bénévoles et nos partenaires, nous construisons une communauté solidaire.

Intéressé(e) ou des questions ?



Envoyez un e-mail à [beverseniorenraad@gmail.com](mailto:beverseniorenenraad@gmail.com) ouappelez Ingrid 054/51 70 72

Restez informé(e)



Suivez nos actualités via le site web communal et [Facebook Seniorenraad Bever](#)



ou scannez le code





SANTÉ

Saviez-vous que nous passons en moyenne 85 % de notre temps à l'intérieur ? Un air intérieur **sain** est donc essentiel. Avec trois **règles** de base, vous pouvez garantir un air sain dans votre maison.



Vlaanderen
is zorgzaam en
gezond samenleven



1. Limitez l'**humidité** et les polluants. Évitez les **bougies** (parfumées), les sprays et les désodorisants. Ne fumez pas à l'intérieur. N'utilisez pas plus de produits d'entretien que nécessaire.
2. Prévenir l'**intoxication** au CO : faites vérifier vos appareils de **chauffage** et d'eau chaude. Utilisez uniquement des appareils dotés d'une **évacuation** extérieure.
3. Apportez de l'air frais chaque jour grâce à un système de **ventilation**, des **grilles** d'aération ou en ouvrant une **fenêtre**. Cela élimine l'humidité et les polluants.



Mots mêlés

Trouvez les 10 mots en gras selon les règles de base ci-dessus.

C	B	O	N	G	O	S	A	T	R	E	Z
H	S	C	D	L	A	R	E	R	G	V	A
A	E	R	B	I	E	R	T	E	N	E	F
U	L	V	N	O	M	N	L	I	O	N	L
F	G	E	A	H	U	M	I	D	I	T	E
F	E	T	H	C	J	G	I	E	H	I	I
A	R	U	D	R	U	P	I	L	V	L	H
G	B	F	I	E	N	A	U	E	M	A	U
E	F	N	P	S	P	T	T	W	S	T	Q
G	R	I	L	L	E	S	A	I	I	I	A
E	Y	F	A	V	I	A	S	W	O	O	U
N	O	I	T	A	C	I	X	O	T	N	I



PRINTEMPS 2026

START TO WALK

Petits pas, grande différence !

Vous êtes à la recherche d'un sport adapté dans la région ? Start to Walk est l'occasion idéale de développer votre condition physique étape par étape **sous la direction d'un coach** et de faire de nouvelles connaissances. Ensemble, vous restez motivés ! Une attention particulière est également portée à l'exercice sûr et confortable pour les personnes ayant divers besoins et défis en matière de santé, tels que le diabète, l'obésité...

La participation est **gratuite**.

Êtes-vous intéressé ? Faites-le-nous savoir au
054/51 70 82 - sport@gemeentebever.be



Dans le cadre des Cafés Débat Démence organisés par le Service Intercommunal de Prévention Santé, nous organisons un atelier le **25 avril 2026** à Biévène sur le thème '**Comment faire de la cuisine un moment agréable**'.

Ce café débat est animé par deux ergothérapeutes spécialisées dans les troubles neurologiques. Elles donneront des conseils aux accompagnateurs lors de l'atelier cuisine.

Ensuite, les plats sont évidemment dégustés ensemble.

**CAFÉ DÉBAT
DÉMENCE**

CONCEVEZ LE NOUVEAU LOGO DE NOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION SANTÉ !

Êtes-vous créatif et
avez-vous un cœur
pour la santé ?

Cet appel est fait pour vous !



Le Service Intercommunal de Prévention Santé de Biévène, Pajottelgem et Lennik est à la recherche d'**un nouveau logo frais, reconnaissable et inspirant**, qui reflète sa mission : promouvoir conjointement la santé et le bien-être de nos habitants à travers des actions préventives locales. Assurez-vous que le logo puisse être utilisé facilement sur tous types de supports, des affiches à la communication en ligne.

Qu'y a-t-il à gagner ?

Un panier rempli de gourmandises saines !

Qui peut participer ?

Chaque habitant de Biévène, Pajottelgem et Lennik !

Comment participer ?

Envoyez votre création à preventie@pajottenland.be avant le 1er février 2026. Veuillez indiquer votre nom, vos coordonnées et une brève explication de votre création.



Plus d'infos : 0473 88 62 57 ou preventie@pajottenland.be

S-SPORT
Iedereen in beweging



PME ENTREPRENEURS



Quiconque rendait visite à l'un des commerçants biévénois participants pendant le **Weekend du Client** pouvait repartir avec un sac de courses gratuit. Un sac durable et réutilisable, robuste et pratique.

Idéal pour vos achats locaux - bon pour les commerçants et pour l'environnement !

Campagne LIEVER LOKAAL (Plutôt local)

Du **9 décembre 2025 au 15 janvier 2026**, l'administration communale a lancé, en collaboration avec les commerçants locaux et la province du Brabant flamand, la campagne de fin d'année « Liever Lokaal » (Plutôt local).

En plus des chouettes prix offerts par la Province du Brabant flamand et par la commune de Biévène, vous pouvez également remporter cette année un **magnifique vélo électrique Norta** !

Vous reconnaîtrez les commerçants participant à l'initiative grâce à l'affiche « Liever Lokaal » dans leur commerce ou leur étalage. La liste complète est disponible sur le site web communal.

Participer ? C'est simple !

À chaque achat, vous recevez une carte que vous pouvez remplir immédiatement auprès de votre commerçant. Vous pouvez également participer numériquement en scannant le code QR.

Au plus d'achats,
vous faites,
au plus de chances vous
avez de gagner des prix
fantastiques.





FOIRE DE NOËL

'Artisans à l'honneur'

Entrée
GRATUITE



20/12/2025

16:00 - 21:00
salle PLOSJE 10

les artisans biévènois
vous attendent



CULTURE

Au printemps 2026, le Service Intercommunal du Patrimoine ZENDER parcourra la commune de Biévène pour cartographier l'ensemble des **chapelles, niches de façade et crucifix**. Après de précédents inventaires de chapelles réalisés par ZENDER dans d'autres communes du Pajottenland et de la région du Zennevallei, c'est désormais à notre tour.

Au cours de ce projet, nous recherchons l'histoire derrière chaque chapelle : son histoire, des faits amusants et des anecdotes du passé. Nous effectuons également un travail de terrain : nous examinons l'état actuel des chapelles et des croix et observons leurs environs. Bien entendu, cela comprend également un reportage photographique avec des photos toujours prises depuis la voie publique.

A partir de toutes ces informations, nous déterminons ensuite la **valeur patrimoniale** de chaque élément du petit patrimoine religieux. Avec ce projet de chapelles, nous souhaitons faire un premier pas, en collaboration avec la commune de Biévène, pour préserver et remettre en valeur ce patrimoine précieux, mais souvent vulnérable.

Avez-vous des anecdotes ou des photos anciennes de chapelles ou de crucifix ?

Envoyez-les à ioed@zender.be



CHAPELLES DE BIÉVÈNE À L'ÉTUDE



Curieux de savoir ce que ZENDER fait encore ? Découvrez-le sur www.zender.be ou sur nos réseaux sociaux via ce QR code.



WWW_ZENDER_BE



JEUNESSE



TRÉSOR DE LA MOUCHE

Cet été, pas moins de **378 enfants** sont partis à la recherche du Trésor de la Mouche à Biévène. Prèsqu'un tiers de plus que l'année dernière (304). Le thème était « Entendez-vous ce que j'entends ? », avec une touche belge. Quiconque résolvait correctement les différentes tâches en cours de route pouvait ouvrir le coffre à trésor et recevait un cadeau.

La promenade commençait à l'école primaire de Bois d'Acren et se terminait, à travers les champs de maïs et de céréales, à la forêt de Bois d'Acren. Un peu plus loin, ils trouvaient le coffre à trésor au bord d'un chemin de campagne. Pas une tâche facile, car le parcours faisait plus de 5 kilomètres et il faisait extrêmement chaud certains jours.

Bravo aux 378 enfants : ils ont bien mérité leur cadeau.

Cette activité est une collaboration avec les communes environnantes de la Jeugdregio Pajottenland (Biévène, Pajottegem, Lennik et Pepingen). Au total, 2.174 enfants ont réalisé une ou plusieurs quêtes. Pas moins de 366 enfants ont participé à toutes les randonnées dans notre magnifique Pajottenland.



Partir à la chasse au trésor entre amis : gratuit, sain et ludique !



Bravo ! Lenna a pu ouvrir le coffre à trésor et récupérer ainsi un superbe cadeau à la maison communale.



Groetjes uit...



Sur la route, les participants ont pu prendre une jolie photo avec des accessoires belges : un saxophone, un cornet de frites, Manneken Pis et Tintin. Salutations de Biévène !



Les participants qui ont fait plusieurs randonnées ont qualifié notre hameau de Bois d'Acren d'un des plus beaux endroits du Pajottenland. Et à juste titre!



L'une des tâches était la suivante: jusqu'où pouvez-vous crier ? 50 mètres, 100 mètres ou 150 mètres ? Sans surprise, la plupart des enfants atteignent facilement 150 mètres.

BLOKSPOT

Du 20 décembre au 30 janvier, les étudiants peuvent étudier en silence à l'église de Bois d'Acren. Il y a de la place pour 17 étudiants, et ce tous les jours - y compris le samedi et dimanche - de 8h30 à 20h. Merci au concierge de garde, Jean-Luc Delbaer. Plus d'informations via jeugd@gemeentebever.be ou sur la page Facebook « Blokspot Bever ».



FORMATION STEWARD

Vous souhaitez organiser une soirée publique en tant qu'association ? N'oubliez pas que vous devez avoir un steward certifié. Jeugdregio Pajottenland organise cette formation deux fois par an. La participation est gratuite, l'inscription est obligatoire. La formation comprend une partie théorique ainsi qu'une partie « premiers secours ».

Plus d'infos sur

www.jeugdregiopajottenland.be



Pourquoi acheter des choses chères si vous ne les utilisez que pendant une courte période ?

Vous voyagez avec votre bébé et vous avez besoin d'un porte-bébé ? Êtes-vous devenu grand-parent récemment et souhaitez-vous utiliser temporairement un lit bébé ? Auriez-vous besoin d'une poussette supplémentaire pour emmener votre neveu en sortie ?

Dans la babythèque de Galmaarden (Pajottelgem), qui collabore avec la commune de Biévène, vous pouvez emprunter des fournitures pour bébés à un prix très abordable.

L'affiliation pour un an coûte 30 euros.

Plus d'informations :

<https://www.bever-bievene.be/fr/loisirs/jeunesse/babytheque>

BABYTHÈQUE

JOURNÉE DU MOUVEMENT DE JEUNESSE



Le 17 octobre, la Journée du Mouvement de jeunesse a été célébrée dans toute la Flandre. À Biévène, les ados qui attendaient le bus à la maison communale ont été gâtés avec un délicieux petit-déjeuner : un donut et une boisson. Ils ont également tous reçu une lampe pour leur sac à dos afin d'être plus visibles dans l'obscurité. Pour les étudiants qui se présentaient en uniforme de Scout ou de Chiro, il y avait un petit surplus : un écusson coloré à repasser sur leur chemise ou leur jupe.





Théâtre avec atelier

À la mi-juin, plus de 60 enfants sont venus profiter du théâtre « Op Notenjacht » au Baljuwhuis à Galmaarden. En collaboration avec les animateurs de la Jeugdregio Pajottenland, ils ont ensuite fabriqué leur propre instrument. Quel beau dimanche matin !



EN ROUTE AVEC JEUGDREGIO PAJOTTENLAND



L'été dernier, la Jeugdregio Pajottenland, une collaboration entre les services de jeunesse des communes de Biévène, Pajottetgem, Lennik et Pepingen, a organisé trois sorties super cool pour les enfants.

- Hourra pour **Walibi** : 50 enfants ont passé une journée fantastique au parc d'attractions début juillet.
- Nous avons passé une journée entière avec les plus petits (3 à 8 ans) au zoo **Harry Malter** à Gand. Du beau temps, des animaux mignons, une aire de jeux super amusante et une bande d'enfants vraiment cool : tous les ingrédients pour un voyage parfait !
- Le voyage à **Forestia** a été une surprise majeure. Un parcours d'accrobranche pour tous les âges, du plus facile au plus difficile, et cela au milieu d'une belle forêt ardennaise. Ceux qui avaient suffisamment grimpé pouvaient ensuite explorer le parc animalier avec des lamas, des ours, des renards, des lynx, des loups...

De nombreuses excursions ludiques et abordables seront également proposées en 2026. L'essentiel est d'être rapide, car ces activités se remplissent toujours vite.

Assurez-vous donc de garder un œil sur le site web et la page Facebook !



SPORT

JOURNÉE SPORTIVE

POUR 50+

Pas moins de 140 participants ont pris part à la journée sportive régionale à Liedekerke. La large gamme de sports proposés pour les personnes de plus de 50 ans a permis de garantir qu'il y en ait pour tous les goûts.

Notez déjà la date suivante : le 6 mai 2026, à Pajottegem (Gooik).

REGARDE ! JE ROULE !

Le samedi 17 mai 2025, 10 enfants (au terrain de sport de Galmaarden) ont appris à faire du vélo sur deux roues sous la surveillance de leur parents. Bravo à tous les cyclistes et à leurs encadrants.



KIDSRUN

La Kidsrun annuelle a eu lieu le vendredi 26 septembre 2025, pour la 11e édition.

Contrairement à l'édition précédente, seuls les 191 élèves du site scolaire de Kerkhove ont participé, à savoir les élèves de la 2e à la 6e année.

Sous la devise « participer est plus important que gagner », chaque élève a donné le meilleur de soi-même.

Les gagnants de chaque catégorie ont reçu une coupe défi qui restera en classe tout au long de l'année scolaire.

Félicitations à tous les élèves et tous nos remerciements pour chaque coup de main.



REGARDE ! JE FLOTTE !

Sportregio Pajottenland s'est concentrée sur une brochure et des moments à la piscine à Ternat et Liedekerke, afin d'**habituer** les enfants de la troisième maternelle à l'eau. Les brochures ont été distribuées dans les écoles primaires de notre région.

PAJOT RAVOT

Le 28 juin 2025, nous avons donné le premier signal de départ des vacances d'été. Nous avons transformé le site sportif d'Affligem en un véritable paradis du jeu et du saut d'obstacles pour nos jeunes. Des nombreux châteaux gonflables au parcours acrobranche, du spéléobox au parcours pieds nus. 150 jeunes ont pu s'ébattre tout un samedi !



G-SPORTKAMP

Du 4 au 8 août 2025, nous nous sommes concentrés sur la semaine du G-sportkamp pour personnes handicapées.

La satisfaction des parents est élevée, car l'offre destinée à ces personnes est limitée alors que la demande est, elle, très importante.



1

© O. Foubert



2

© S. Letouche



4

Les performances sportives mettent Biévène à l'honneur



3

© Kaatsclub

1. **Océanie Foubert** s'est qualifiée, avec son équipe, pour trois épreuves aux **Championnats du monde de Rope Skipping** à Kawasaki, au Japon. Elle a atteint la finale dans deux des trois disciplines et a remporté une médaille de **bronze** ainsi qu'une médaille d'**argent**. Elle a beaucoup apprécié cette expérience inoubliable et peut, à juste titre, en être très fière !
2. **Sven Letouche** s'est entraîné pendant des mois avec un seul objectif : participer à la Terrex Maxi-Race à Annecy. Il a **bouclé** le Tour du Lac, une épreuve de 100 km avec 5100 mètres de dénivelé, en 19h35. Il se prépare également à participer à une course en Alsace l'année prochaine, afin d'atteindre son objectif principal en 2027 : prendre le départ de l'UTMB Mont-Blanc !
Vas-y Sven, tu peux le faire !
3. Après les titres de Champion Régional 1B et de Champion de Flandre, le club de **Balle Pelote de Biévène** remporte désormais également le titre de **CHAMPION DE BELGIQUE** ! Le club ambitionne de retrouver le plus rapidement possible le niveau national et de relancer la formation des jeunes.
4. **Maurine Ricour**, notre athlète biévènoise, a participé, le dimanche 12 octobre, au **Championnat de Belgique de duathlon** à Ocquier : 5 km de course à pied, 20 km de vélo et 2,5 km de course à pied. Elle a remporté la **médaille d'or** !

Félicitations, vous êtes tout simplement FANTASTIQUES !



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Nous n'avons sans doute pas besoin de vous rappeler que le village de Biévène bénéficie d'une vie associative particulièrement dynamique. Néanmoins, nous souhaitons faire encore mieux connaître les associations biévènoises auprès de nos citoyens. Dans cette toute nouvelle rubrique, nous donnons la parole aux associations elles-mêmes.



Association cycliste

Origine

Au début des années 2000, plusieurs habitants de Biévène faisaient régulièrement du VTT. Max Desmecht était l'une des personnes qui portaient ce projet.

Avec l'intérêt grandissant, ils décidèrent de créer un club appelé « KLIMAX », une combinaison du nom du président, **Max** Desmecht, et du mot escalade (*klimmen* en néerlandais), incontournable dans notre région pour le cyclisme.



Type d'activités

Klimax organise des randonnées à vélo sur la route, sur gravel et en VTT. L'été, nous sortons deux fois par semaine (le mercredi soir à 18h45 et le dimanche matin avec départ entre 8h et 9h), en différents groupes avec des vitesses et des distances différentes. En hiver uniquement le dimanche, à partir de 9h. Les vélos de course, VTT ou gravel sont toujours les bienvenus. Alimenté électriquement ou non. Il y a même un groupe qui part tous les jeudis à 9h, composé principalement de membres équipés d'un vélo électrique.

Quoi d'autre

En plus de nos activités hebdomadaires dans et autour de Biévène, nous organisons également pour nos membres une excursion d'une journée en Belgique (vers la Côte ou les Ardennes), une excursion de trois jours dans un pays voisin et un séjour en montagne, où les grimpeurs peuvent pleinement se dérouler.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, le club organise depuis plus de 20 ans une soirée Halloween et VTT, au cours de laquelle nous accueillons habituellement près de 1 000 participants.

Le club collecte régulièrement les fonds nécessaires pour permettre à une équipe Klimax de participer aux 1000 km de Kom Op Tegen Kanker.



© Klimax

Président – Max Desmecht - +32 485 59 66 31

Secrétaire – Alain Vandesijpe - +32 497 82 83 87

Trésorier – Danny Vanderroost

Membres : An Goossens, Dominique Vanhove, Philippe Allert, Dany Dasseleer, Olivier De Kock

Email : Klimax.mtbever@gmail.com

Facebook : Klimax Bever-Biévène MTB/VTT Evenementen

En plus de cette page Facebook accessible au public, il existe également un groupe Facebook privé de Klimax, dans lequel sont partagés les itinéraires et les informations de dernière minute pour les membres.

Origine

Il y a dix ans, en septembre 2015, notre aventure de danse a commencé avec une mission claire : faire bouger les enfants et les jeunes de manière ludique et énergique. Non pas dans une optique de compétition, mais avec un cœur plein d'amitié, de plaisir et de connexion. Tous ceux qui ont envie de danser sont les bienvenus chez nous – quelle que soit leur expérience ou leur niveau. Notre leitmotiv reste le même : **Just2Dance – parce que nous voulons juste danser !**

JUST2DANCE

Groupe de danse

Où plaisir et amitié dansent ensemble!

Valeur ajoutée pour Biévène

Just2Dance est plus qu'un groupe de danse. Nous sommes le reflet de la communauté dynamique de Biévène : chaleureuse, connectée et pleine de joie de vivre. Nous croyons en la devise « un esprit sain dans un corps sain » et offrons aux enfants un endroit sûr pour se développer, grandir ensemble et surtout : s'amuser.



Devenir membre

Voulez-vous faire partie de notre famille de danse ? Vous pouvez facilement vous inscrire via notre site web: <http://just2.dance>.

La cotisation pour 2026 est de **140 € par an**, assurance comprise.

© Just2Dance

Type d'activités

Chaque mardi soir, notre piste de danse s'anime ! Nous proposons des cours de danse pour cinq tranches d'âges différentes. Ensemble, nous travaillons vers le point culminant de l'année : notre fabuleux spectacle du mois de mai. Chaque année, les danseurs et les professeurs ont hâte de montrer ce qu'ils ont appris - une véritable fête pour les parents, les familles et les sympathisants !

Contact : Melanie 0488/26 42 21
Annemie 0472/64 96 22

Site web : <http://just2.dance>

Facebook : Just 2 Dance

COMITÉ DES FÊTES

Devenir membre

Vous souhaitez devenir membre du Comité des Fêtes de Biévène ?

Veuillez contacter un membre du Comité.

Nouvelles idées bienvenues !

Membres : Stefaan Goessens, Christian Krikilion, Marie-Elise Vanderkelen, Michiel Krikilion, Cindy Durieux, Martine Lescrève, Willy Ransbotyn, Kathy Letouche, Philippe Soudan, Annemie Ricour, Melanie Denaeijer
Email : stefaan.goessens2@telenet.be

Origine

Le comité a été fondé en 1996. Les premières fêtes de village ont eu lieu les 22, 23 et 24 août 1997.

Type d'activités

- Chaque année, à la fin du mois d'août, en collaboration avec de nombreuses associations biévènoises, nous organisons les fêtes de village dans et autour de la salle communale Plosje 10 à Biévène. L'administration communale profite de cette occasion pour accueillir les nouveaux habitants lors d'une réception et leur permettre de faire connaissance avec leurs concitoyens.
- Lorsque l'occasion se présente, c'est avec grand plaisir que nous féterons les habitants de Biévène qui atteignent l'âge de 100 ans!
- La commune de Biévène bénéficie d'une vie associative très animée. Dans le cadre d'un microprojet Leader via Pajottenland+, le Comité des fêtes a acheté du matériel sous forme de tentes et de guirlandes lumineuses LED. Les différentes associations biévènoises peuvent utiliser ce matériel lors de leurs événements.

CLUB DE LA BALLE PELOTE

Club sportif

Valeur ajoutée pour Biévène

Le Club de la Balle Pelote de Biévène contribue à la préservation d'un élément typique du patrimoine sportif belge et offre en même temps un lieu de rencontre pour les habitants de Biévène et de ses environs. Bien que ce sport soit aujourd'hui davantage folklorique et moins populaire qu'autrefois, il reste un moyen de rassembler les gens, de promouvoir les valeurs sportives et d'exprimer avec fierté notre tradition.

Devenir membre

L'affiliation est entièrement **gratuite**. Les nouveaux joueurs ne doivent donc pas payer de cotisation. De plus, le club met à disposition tout l'équipement nécessaire à la pratique du sport. Tout le monde peut facilement devenir membre en contactant un membre de notre comité ou en venant nous voir lors d'un entraînement ou d'une compétition.

Origine

Le Club de la Balle Pelote de Biévène est issue de la riche tradition belge du jeu de balle. Autrefois, il s'agissait d'une activité sociale importante : les villageois se rassemblaient le week-end sur la place du village pour encourager leur équipe, qui défendait les couleurs du village. C'est dans cette tradition que notre club a été fondé en 1963 (officiellement) par Christian Lequeux, André Sermeus, Roland Letouche, Yves Vangeersdaele, José Deschuyteneer et Georges Sauvage, dans le but de perpétuer ce jeu historique et de renforcer l'esprit communautaire à Biévène.

Type d'activités

Nous participons à un championnat régional durant l'été, avec des compétitions pour les jeunes et les adultes.

- Les équipes de jeunes jouent généralement le mercredi, le vendredi soir ou le dimanche matin.
- Les adultes jouent habituellement le samedi ou le dimanche après-midi.

Nous organisons également des entraînements hebdomadaires :

- Le lundi : entraînement avec les joueurs expérimentés et séance d'initiation pour les nouveaux joueurs ou les personnes intéressées souhaitant découvrir ce sport.
- En hiver : séances en salle pour maintenir la forme, avec possibilité de participer au One Wall, une variante du sport qui se pratique en salle et contre un mur.

A partir de 2026, nous lancerons également avec une équipe féminine qui participera au tout premier championnat belge féminin. Il s'agit pour nous d'une étape importante dans le développement et le renouveau du club.

Quoi d'autre ?

Le Club de la Balle Pelote de Biévène est plus qu'un simple club sportif : nous préserverons un morceau du patrimoine sportif belge tout en construisant l'avenir de notre sport en inspirant les jeunes, les nouveaux arrivants et, désormais, aussi les femmes. Notre club allie tradition, esprit sportif et convivialité, avec l'ambition de faire découvrir à chacun, quel que soit son âge ou son expérience, le beau jeu de la balle pelote.



Président - Freddy Mathijs

Secrétaire - Jean-Marie Krikillion - +32 496 26 14 41

Trésorier - Bernard Cauchie

Membres : Olivier Cauchie, André Sermeus (fondateur), Georges Sauvage (fondateur), Marc Wytinck, Philippe Berchmans et Jonathan Hoc

Email : kjm@outlook.be

Facebook : Pelote Club Bever

Site web : www.pcbever.be

Origine

Dans le village bilingue de Biévène, les sorcières font depuis longtemps partie de la superstition locale. Les racines de cette histoire remontent au XVI^e siècle. Sous l'Inquisition de Philippe II d'Espagne, les épouses de Liénard Del Val et Sébastien Catier furent reconnues coupables de sorcellerie en 1595. Après avoir été étranglées, elles furent brûlées vives. Un an plus tard, en 1596, une autre femme fut publiquement lapidée à la frontière avec Bois-de-Lessines.

Au début du XX^e siècle, Dominique Delvin décrit cette histoire dans son ouvrage « Histoire de la commune de Biévène, 1906 et 1909 ». En 1976, lors d'un « jeu local sans frontière », le hameau de Romont est représenté par des habitantes déguisées en sorcières. L'année suivante, en 1977, l'association des Macralles voit le jour afin de rappeler cette page sombre de l'histoire locale. En mai 2006, l'association inaugure une statue en hommage à la sorcière Marie Catier réalisée par l'artiste biévènois Thierry Van Vreckem. En 2012, la géante Tineke Delval est à son tour inaugurée et baptisée en 2014 par Prêtre Penne. Depuis, Biévène est officiellement reconnue comme commune amie des géants. Chaque année l'association convie la population à un délicieux buffet breughélien.

Type d'activité

Les Macralles participent à des processions folkloriques et animent diverses festivités folkloriques, animations pour enfants, soirées dialectales, etc. Ils organisent également des visites scolaires au cours desquelles ils expliquent le folklore lié à la persécution des sorcières, ainsi que la place de la figure de « la sorcière » dans la culture (peinture, sculpture, musique, littérature, théâtre et cinéma) et dans la société (économie, superstition, persécution).

Devenir membre

Les citoyens intéressés peuvent s'inscrire gratuitement.

Quoi d'autre

C'est sans aucun doute un groupe sympathique qui parvient chaque année à organiser au moins une activité mettant le village de Biévène sur la carte (des sorcières).



© De Makrallen

LES MACRALLES

Association socio-culturelle

Valeur ajoutée pour Biévène

Les Macralles font pleinement partie de l'identité biévènoise et sont connues bien au-delà des frontières de notre commune. Les Macralles participent aux processions et fêtes des sorcières, ainsi qu'aux processions géantes internationales dans de nombreux lieux tels que Beselare, Hasselt, Vielsalm, etc... Elles assurent également, comme la veut la tradition, le lancer annuel de pattes de poulet lors des fêtes de village.

Président – Werner Godfroid - +32 0475 36 22 18

Vice-président - Christophe Demeuldre

Secrétaire/Trésorier – Michel Krikilion

Membres : Lescrève Martine, Guy Carels,

Luc Desmet

Email : werner.godfroid@telenet.be

Facebook : De Makrallen

Jubilaires

Le dimanche 15 juin, le conseil communal a rendu hommage à ses jubilaires.

Noces de brillant - 65 ans

Dhaenens Alfons et Cloquet Jacqueline
Letouche André et Vandercammen Gilberte



Noces de diamant - 60 ans

Peremans Roland et Depreter Paula
Marcil Victorien et Meremans Monique



Noces d'or - 50 ans

Crame Michel et Krikilion Marie-Paule
Van Den Neucker Arthur et Peiremans Greta
Van holder Jacques et Bourlez Lydia



Nouveaux habitants

Environ 100 nouveaux habitants ont rejoint notre commune entre août 2024 et juillet 2025. Le dimanche 24 août, le conseil communal les a accueilli à l'occasion des fêtes villageoises. Après une présentation des atouts et particularités de notre charmante commune, les nouveaux habitants de Biévène ont été invités à partager un apéritif suivi d'un délicieux repas.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes et leur souhaitons de vivre de nombreux moments merveilleux à la campagne biévènoise.



Sapin de Noël



Ceux qui le souhaitent peuvent déposer leur sapin de Noël naturel au parc à conteneur à Muydt le **samedi 11 janvier 2025** entre **13h et 16h**. Les sapins y seront ensuite broyés sur place par les services communaux.

Vous préférez replanter un sapin de Noël dans votre jardin ?
Début 2026, l'administration communale mettra probablement à nouveau gratuitement à disposition un certain nombre de sapins de Noël avec motte ($\pm 1\text{m}50$). Toute personne souhaitant en planter un dans son jardin, peut envoyer un email à info@gemeentebever.be

**CONTENEUR VERT
À MUYDT**

**OUVERTURE
PENDANT L'HIVER**

SAM. 20/12/2025

SAM. 10/01/2026

SAM. 07/02/2026

13h - 16h

Observateurs d'insectes



Cet été, près de 52.650 personnes sont parties à la recherche d'insectes partout en Flandre et à Bruxelles, y compris dans notre commune. Plus de 2,2 million d'observations ont ainsi été récoltées.

Envie de découvrir ce que les observateurs d'insectes de Biévène ont trouvé ?

TOP 10 ESPÈCES SIGNALÉES NOMBRES

1.Frelon asiatique	19
2.Éristale tenace	9
3.Groupe des bourdons de terre	7
4.Syrphe ceinturé	5
5.Carte géographique	5
6.Amaryllis	5
7.Argiope rayée	4
8.Sauterelles Tettigoniidae	4
9.Épeire diadème	4
10.Bourdon des champs	4



Les insectes assurent la pollinisation, décomposent les matières mortes et constituent une source de nourriture pour les oiseaux.

Une commune respectueuse des insectes, c'est :

- un environnement sain et vivable pour les êtres humains et les animaux
- davantage de fleurs, de fruits et de biodiversité
- moins de pesticides et des pelouses pleines de vie

Plus d'inspiration sur www.insectenzomer.be

WWW.INSECTENZOMER.BE

INSECTENZOMER

**RÉSULTATS
Biévène**

227 **107** **36**

INSECTES OBSERVÉS **SORTES D'INSECTES** **OBSERVATEURS D'INSECTES**

#298 **# 297** **# 300**

de 304 communes de 304 communes de 304 communes



Hallemaal Gelijk



Hallemaal Gelijk, un endroit sûr pour les personnes homosexuelles dans la Zennevallei et le Pajottenland

Être simplement soi-même... Ce n'est pas toujours une évidence.
« Hallemaal Gelijk » veut être un havre de paix pour toutes les personnes LGBTQ+, un lieu où chacun se sent en sécurité, compris et accepté.

Se débarrasser des préjugés

« Hallemaal Gelijk » souhaite faire de la Zennevallei et du Pajottenland une région inclusive et bienveillante pour les personnes LGBTQ+, où la discrimination n'a plus sa place. L'actualité montre en effet trop souvent que l'acceptation des personnes LGBTQ+ dans notre société reste un défi.

Calendrier d'activités bien rempli

Mais « Hallemaal Gelijk » est avant tout une organisation socioculturelle dotée d'un calendrier d'activités particulièrement riche : soirée de discussion, fête conviviale, dégustation de vins, atelier de cuisine, représentation théâtrale, voyage touristique, diffusion du concours Eurovision sur grand écran, ... Toute personne, jeune ou moins jeune, ouverte d'esprit et désireuse de passer un bon moment, est au bon endroit chez « Hallemaal Gelijk » ! Après tout, nous croyons que les petites rencontres peuvent faire une grande différence.

L'association est active à Hal mais attire également des participants de toute la Zennevallei et du Pajottenland. Car ensemble, nous le disons haut et fort : nous sommes tous égaux.

ACCUEIL « Hallemaal Gelijk »

En plus de ses activités, « Hallemaal Gelijk » organise également une permanence mensuelle. Ces moments d'accueil s'adressent aux personnes qui se posent des questions ou éprouvent des doutes sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, à celles qui souhaitent faire leur coming out, aux parents désireux de mieux comprendre leur enfant, ou encore à toute personne ayant simplement besoin d'une oreille attentive.

Gratuit - Anonyme - Accompagné
Chaque premier lundi du mois

Sociale Campus - Kanaalbrugstraat 5D - Hal

Vous préférez prendre rendez-vous ? Envoyez un e-mail à onthaal.hallemaalgelijk@gmail.com.

Le mercredi 8 octobre a eu lieu la première du film

"Tussen Velden en Verhalen: het Pajottenland" au centre culturel Koetshuis à Roosdaal. Cette projection a mis en lumière les traditions agricoles et la culture uniques du Pajottenland. Les producteurs biévinois, **Fruitburgh** et **La Bergerie** y figuraient également.

La série, diffusée par **RINGtv** et financée par le projet européen Leader via Pajottenland+, a connu un grand succès. À la demande de la population locale, un long métrage a ensuite été réalisé. Le film donne vie aux histoires des personnes et des lieux qui rendent le Pajottenland si particulier.

Le travail remarquable des créateurs **Kris Vander Gracht** et du biévinois **Bart Craps** a même été récompensé par un Oscar ! Félicitations, messieurs !

Une représentation du film aura lieu le **mardi 3 février 2026** à 20 h au Baljuwhuis pour toutes les personnes intéressées. Entrée gratuite, réservation obligatoire via la commune Pajottemegem.

"Tussen Velden en Verhalen, het Pajottenland " (Entre champs et histoires, le Pajottenland) vous emmène dans un voyage poétique à travers les paysages vallonnés, les traditions et les personnes qui donnent de la couleur au Pajottenland. Des anecdotes savoureuses aux images silencieuses de champs et de brume, ce film rassemble des témoignages personnels et des visions du futur dans une histoire chaleureuse et reconnaissable sur une région qui continue de se réinventer lentement.

Pajottenland+



Vous avez manqué un épisode ?

Consultez-les via

<https://www.ringtv.be/tussen-velden-en-verhalen-het-pajottenland>



Medegefinaançieerd door
de Europese Unie

Pajottenland+



'DIGIBANKEN' aussi en 2026

Le 'Digidokter' se rendra également à Biévène en 2026. Les séances numériques sont spécialement conçues pour aider les citoyens avec toutes sortes de questions liées à l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone.

Cela vous intéresse ? Vous avez des questions à leur poser?

Veuillez noter les dates suivantes dans votre agenda.



Agenda 2026

Jeudi 29 janvier

Jeudi 12 février

Jeudi 12 mars

Jeudi 23 avril

Jeudi 21 mai

Salle des Conseils maison communale
Place 10 - Biévène

De 13h30 à 15h30

Les séances sont gratuites et vous ne devez pas vous inscrire à l'avance.



À l'automne 2025, tous les appareils DAE, ainsi que les armoires extérieures appartenant à la commune de Biévène ont été renouvelés.



Vous trouverez un appareil DAE aux endroits suivants :

- Hall sportif Ter Plasbeek, Place 10 B, 1547 Biévène - **appareil extérieur**
- Garderie 't Sterretje, Place 60, 1547 Biévène - **appareil extérieur**
- École Ak'Cent - site de Bois d'Acren, Bois d'Acren 133, 1547 Biévène - **appareil extérieur**
- Le club de football FC Excelsior dispose de son propre **appareil intérieur** sur le **site de football** de Pontembeek

APPAREILS DAE

Que faire en cas d'arrêt cardiaque ?

- 1.appelez immédiatement le **112** - Signalez que quelqu'un est peut-être en arrêt cardiaque
2. Commencez la **réanimation** - Effectuez des compressions thoraciques (30 compressions, 2 insufflations)
3. Cherchez un **DAE** - Vous pouvez trouver un DAE à proximité via aedbelgie.be
4. Utilisez le **DAE** - Suivez les instructions vocales de l'appareil
5. Continuez la **réanimation** jusqu'à l'arrivée des services de secours

L'utilisation d'un DAE est simple et l'appareil vous guide étape par étape.

Hall sportif Ter Plasbeek



Garderie 't Sterretje



École Ak'Cent Bois d'Acren 133



Enfants étoiles



Votre enfant est décédé pendant la grossesse ?

Vous pouvez désormais l'inscrire gratuitement au **registre des étoiles** de la commune de Biévène. Bien que cette déclaration symbolique n'ait aucune valeur juridique, elle vise à offrir un soutien aux parents dans cette période difficile. Il n'existe en effet aucun enregistrement légal pour les enfants nés après moins de 140 jours de grossesse.

Depuis novembre 2025, un **monument commémoratif** a été érigé au cimetière de Biévène-Centre en mémoire de nos enfants étoiles.



Qui ?

Vous pouvez inscrire votre enfant si l'un des parents habite à Biévène ou si votre enfant mort-né est né à Biévène. Les parents ayant perdu un enfant au cours d'une grossesse dans le passé peuvent également l'inscrire dans le registre des étoiles.

Comment ?

Après votre inscription au registre des étoiles, vous recevrez un acte symbolique. Si vous le souhaitez, le nom de votre enfant pourra également être inscrit sur la plaque commémorative.

En pratique

Téléchargez le formulaire d'inscription ci-dessous ou rendez-vous au guichet de la maison communale. Remplissez le formulaire et remettez-le au Service de la Population.

Nous vous contacterons dès que l'acte sera prêt.

Koesterweek

La commune de Biévène participe également cette année à la « **Koesterweek** » du Berrefonds, l'asbl qui accompagne depuis plus de 15 ans les familles endeuillées après le décès d'un enfant.

Du 12 au 19 décembre, le **drapeau** de la campagne sera hissé à la maison communale, afin que nous puissions, pendant toute une semaine, montrer notre cœur aux familles de Biévène ayant perdu un enfant.



Des **dessins de fenêtres** ont également été aposés pour montrer que nous reconnaissons le chagrin des parents et pour qu'ils sentent qu'ils sont soutenus et entendus.

Vous souhaitez, vous aussi, réaliser un tel dessin de fenêtre et montrer votre cœur ?

Sur www.koesterweek.be vous pouvez télécharger des modèles gratuits du célèbre cœur du Berrefonds.

Montrons notre cœur
aux familles qui ont
perdu un enfant*





Démarrez 2026 en toute sécurité avec De Lijn !

Vous souhaitez rejoindre votre destination et rentrer chez vous en toute tranquillité lors du réveillon et du jour de l'An ? Avec les bus de fêtes de De Lijn, vous arrivez à votre fête - et vous en revenez - en toute sécurité.



OUDEJAARSTICKET25

Vous pouvez opter pour le billet spécial du Réveillon 2025 : Oudejaarsticket25.

Il vous permet de voyager de manière illimité pour seulement 3 euros.

Votre billet est valable sur toutes les lignes à partir de 18h le 31 décembre 2025 jusqu'à minuit le 1er janvier 2026.

Bien entendu, tous les titres de transport de De Lijn restent également valables le soir du Réveillon et le jour de l'An.

Vous pouvez donc utiliser vos billets, cartes ou abonnements comme d'habitude.

Vous trouverez toutes les informations sur www.delijn.be/oudjaar.



Saviez-vous que vous pouvez prendre le **Lijnbus** pour vous rendre au **marché de Grammont les lundis** ?

Ligne 61 - Maison communale Blévène - Grammont
Toutes les heures, par ex. 8h38, 9h38...



A partir du 5 janvier 2026
la Ligne 713 - Muydt - Grammont démarera à 8h39
Retour à Grammont - Centre Administratif à 11h10



INFO POLICE LOCALE PAJOTENLAND

**Besoin d'aide
de la police
d'urgence ?**

**Appelez le 101 ou
112 par GSM !**



ARNAUD SINGELÉ

AGENT DE QUARTIER

- 📞 numéro bleu 054 31 35 01
- agent de quartier 0471 87 24 22
- 🌐 www.politiepajottenland.be
- ✉️ PZ.Bever@police.belgium.eu



ÉVÈNEMENTS À BIÉVÈNE

Découvrez ci-dessous un aperçu de toutes les activités ouvertes au public, organisées par la commune de Biévène et par les associations biévènoises.

Bienvenue à chacune de nos activités !

ACTIVITÉ	QUAND	OÙ
Diner de Saint-Valentin Just2Dance	vendredi 6 février	Espace de rencontre Plosje 10
Kermesse aux gauffres, crêpes & croques Ferm Bever	samedi 7 février dimanche 8 février	Espace de rencontre Plosje 10
Kermesse aux moules Club Balle Pelote	vendredi 13 février samedi 14 février dimanche 15 février	Espace de rencontre Plosje 10
Collecte de sang Les donneurs de sang	lundi 2 mars	Espace de rencontre Plosje 10
Boum Chiro Bever	samedi 7 mars	Espace de rencontre Plosje 10
Repas gastronomique Les donneurs de sang	samedi 14 mars dimanche 15 mars	Espace de rencontre Plosje 10
Repas gastronomique FC Excelsior Bever	vendredi 20 mars samedi 21 mars	Espace de rencontre Plosje 10
Chasse aux oeufs Administration communale de Biévène	lundi 6 avril	Ballodrome
Randonnée à pied et à vélo Den Bidon	lundi 6 avril	Ballodrome
Repas croques et spaghetti Chiro Bever	vendredi 10 avril samedi 11 avril	Espace de rencontre Plosje 10
Kermesse de Biévène	samedi 25 avril dimanche 26 avril	Place de Biévène
Fête scolaire École communale Ak'Cent	samedi 9 mai	Kerkhove 14 - Biévène
Tournoi de football jeunesse FC Excelsior Bever	jeudi 14 mai à dimanche 17 mai inclus	Terrains de foot
Spectacle de danse Just2Dance	samedi 16 mai dimanche 17 mai	Baljuwhuis Pajottegem
Collecte de sang Les donneurs de sang	mardi 19 mai	Espace de rencontre Plosje 10
BBQ Club Balle Pelote	dimanche 7 juin	Ballodrome
Hommage aux jubilaires Administration communale de Biévène	dimanche 21 juin	Espace de rencontre Plosje 10
Tour de Biévène Den Bidon	samedi 27 juin	't Platteland Bois d'Acren
Kermesse Bois d'Acren - boum	samedi 27 juin	Chapiteau Bois d'Acren
Tournoi de darts - et de Kubb concert de Bram & Lennert	dimanche 28 juin	
Les amis de Saint-Eloï		



CONTACT

COMPOSITION DU COLLÈGE ÉCHEVINAL

BOURGMESTRE



Kristof CATTIE

0494 79 67 37

kristof.cattie@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Politique générale, Police, Service incendie, État civil, Accueil,
Environnement, Urbanisme et Aménagement du territoire,
Président du conseil communal

PREMIER ÉCHEVIN



Stefaan GOESSENS

0497 37 94 41

stefaan.goessens@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Finances, Sport, Séniors,
Bien-être de l'animal, Evènements

DEUXIÈME ÉCHEVINE



Cindy DURIEUX

0479 41 09 22

cindy.durieux@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Enseignement et garderie
d'enfants, Culture, Personnel,
Santé, PME

TROISIÈME ÉCHEVIN



Michiel KRIKILION

0473 31 21 94

michiel.krikilion@gemeentebever.be

ATTRIBUTIONS

Travaux publics, Jeunesse,
Agriculture, Président du Comité
Spécial pour le Service Social

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ET CPAS

Kristof CATTIE - Stefaan GOESSENS - Cindy DURIEUX - Michiel KRIKILION



Henk
VERHOFSTADT



Yvo
REYGAERTS



Wendy
DOOMS



Sara
BOONE



Patrick
CAPIAU



Thomas
GODAERT



Alanisse
RANSBOTYN